

voix de traverses

47

novembre
2020

Bulletin d'information

édito ...

2020, année intranquille, où un petit virus bouleverse nos vies et emplit nos bouches de mots inattendus : pandémie, confinement, gestes barrière, présentiel et distanciel... Les demandeurs d'asile continuent de nous solliciter et CASAS continue de s'adapter.

Et puis... et puis le seize octobre. À Conflans-Sainte-Honorine, un enseignant est assassiné. La presse se fait l'écho du parcours du jeune terroriste qui bénéficiait du statut de réfugié, obtenu par ses parents alors qu'il était arrivé mineur en France. Moins de deux semaines plus tard, l'attentat de Nice est commis par un terroriste dont la presse nous relate un parcours migratoire récent - sans toutefois qu'il ait déposé une demande d'asile.

La mission de CASAS n'est pas de défendre la liberté d'expression, mais il va sans dire que nous y tenons.

Sans le dire ? Bonne question.

3 Retour à Lesbos
par Camille

8 Télétravail,
témoignage d'Inès

10 Proximité à distance
par Brigitte et Patrick

11 TPetite pierre à l'édifice
par Anne Kayser-Attuil

12 Découvrir CASAS
par Marie BANZET

13 Cours Alpha
témoignage de Corinne

15 Tout a recommencé
par Pascale et Brigitte

16 Visite hors les murs
par Micheline

18 Un goûter sur l'herbe
par Brigitte

19 La violence faite aux femmes
par Ousmane Camara

Notre association ne poursuit aucun but politique ou religieux, mais nous partageons des convictions, et des valeurs. Nous sommes évidemment attachés au respect des lois républicaines et à celui des droits, souvent bafoués, des personnes que nous accompagnons. Ne pas le rappeler face à des discours politiques clivants - et pas seulement aux extrêmes - est-il possible ? Un député appelait récemment à « suspendre toutes les procédures d'asile (...) depuis des pays à risque¹ ». Devons-nous, en tant qu'association, nous taire face à ces discours politiques réducteurs ou nous positionner, au risque de leur offrir une certaine publicité ?

Qu'est-ce qu'un pays « à risque » ? Nous recevons régulièrement des demandeurs d'asile qui fuient des pays dans lesquels des radicalismes religieux - dont l'islamisme - les exposent à des persécutions. Pour qui leur pays est-il alors « à risque » lorsqu'il ne parvient pas à les protéger ?

Quels échos intimes peuvent résonner en eux lorsque leur pays d'accueil se trouve attaqué par des actes terroristes, parfois commis par des compatriotes ?

Quelle parole pouvons-nous porter auprès des demandeurs d'asile que nous accompagnons ?

Comment leur transmettons-nous les valeurs républicaines portées par notre devise Liberté, Égalité, Fraternité ?

Parmi les actions de CASAS, celles

de l'apprentissage du français et de l'ouverture culturelle nous tiennent particulièrement à cœur. Ce sont des lieux de rencontre et d'échange, où se bâtissent déjà les fondations de leur inclusion future dans notre société.

Pour des raisons sanitaires, les cours de français et les activités culturelles sont suspendus ou se tiennent à distance dans des conditions qui ne facilitent pas le dialogue. Toutefois, les questions, liées à la fois à nos valeurs et à notre communication, sont au travail dans l'association, dans une réflexion plus large sur les missions de CASAS telles que définies dans nos statuts (lesquels mériteront sans doute une réactualisation).

En attendant, eh bien CASAS continue son travail, et vous le raconte ici !

Merci à tous ceux qui ont accepté d'écrire et photographier notre quotidien pour le partager avec l'ensemble des membres et sympathisants de CASAS. Ousmane CAMARA, accompagné par CASAS, nous offre un de ses poèmes, merci à lui.

Dans notre précédent numéro de Voix de Traverses, nous vous proposons une lecture du livre de Jean ZIEGLER par J.M. STRUB sur la situation de l'île de Lesbos en Grèce, et en particulier dans le camp de Moria. Camille L., salariée de CASAS, continue de nous raconter le quotidien de ceux qui accompagnent juridiquement les demandeurs d'asile sur place, et nous livre un témoignage bouleversant de

1. Éric Ciotti, tweet du 29/10/2020

la situation depuis l'incendie du camp le 9 septembre dernier.

CASAS, c'est une équipe salariée, des stagiaires, de nombreux bénévoles, les membres de l'association, et tous nos soutiens, particuliers ou institutionnels. L'action de chacun est indispensable pour garantir aux

demandeurs d'asile qui nous sollicitent un accompagnement juridique, culturel et humain à la hauteur des valeurs que nous portons.

Anne Marquis
Présidente

Camille L. est arrivée la première fois à CASAS en tant que stagiaire juriste. À la fin de son stage strasbourgeois, elle a passé plusieurs semaines en Grèce, sur l'île de Lesbos, pour une mission juridique semblable à celle de CASAS. À son retour, à l'automne 2019, elle a intégré l'équipe salariée de CASAS. Un an plus tard, nous apprenions l'incendie du camp de Moria, sur l'île de Lesbos. Pendant ses congés, Camille est retournée sur place.

Elle nous livre ici deux témoignages : le premier raconte le travail d'accompagnement juridique en 2019, le second décrit le drame de l'incendie et ses conséquences.

Retour à Lesbos...

Mes débuts à Lesbos

Je suis arrivée à Mytilène (capitale de l'île de Lesbos) le 14 mai 2019. [...] Le lendemain, je me rendais dans les locaux de la clinique juridique et faisais la connaissance avec l'équipe du Legal centre Lesbos. Il y avait Alexandra, Lorraine, Valia, Rehmatullah, Alireza, Océane, Jesse...

Je ne vais pas mentir, malgré l'accueil extraordinaire et incroyablement chaleureux, les débuts ont été difficiles. Il m'a fallu apprendre en quelques jours, une procédure d'asile qui, bien que normalement similaire à la France puisque dictée au niveau européen, était finalement très différente. Le tout en anglais. Dans un environnement

et un pays qui m'étaient totalement inconnus.

Heureusement, j'ai vite compris que je n'étais pas seule face à cela. J'ai pu profiter de l'expérience et de la bienveillance de tout le monde [...].

C'est d'ailleurs ce que j'ai remarqué en premier lors de mon arrivée, l'incroyable lien et la solidarité entre les volontaires de la clinique juridique dans laquelle je travaillais. Et c'est quelque chose que j'ai retrouvé tout au long de mon expérience là-bas, et pas uniquement dans cette association. Mon impression était qu'il s'agissait d'un sentiment général, partagé par ce

que l'on peut appeler « le monde des ONG » sur place. [...]

La préparation aux entretiens d'asile

Notre principal travail consistait à préparer les demandeurs d'asile à leur « interview » devant, soit des agents du Bureau européen d'appui en matière d'asile (mis en place par l'Union Européenne), soit directement devant les autorités d'asile grecques.

Le schéma était le suivant : [...] La première étape était simplement la confirmation des coordonnées personnelles figurant sur le récépissé de demande d'asile – appelé *ausweis* – [...]. Ensuite, il s'agissait de déterminer la vulnérabilité de la personne : cette étape est très importante. En effet, si vous êtes reconnus « vulnérables » selon des critères établis – femmes enceintes, personnes handicapées, survivants d'un naufrage, personnes âgées de plus de 65 ans, victimes de torture, de viol, etc.. – certains aménagements vous sont accordés comme par exemple, la possibilité de vous déplacer sur tout le territoire grec (et pas uniquement sur l'île), ou encore un délai plus long pour faire appel d'une première décision d'asile négative. [...]

Au gré des tensions que connaît la Grèce depuis le début de ce qu'on appelle communément la « crise des migrants » - que je qualifierais plutôt de « crise des droits fondamentaux » -

de nouvelles dispositions législatives ont été adoptées. Désormais, l'agent du EASO¹, n'est plus forcé d'arrêter l'entretien s'il se rend compte que le demandeur d'asile est vulnérable, et le mène donc jusqu'à son terme. En pratique, cela empêche donc certains demandeurs de se voir reconnaître leur statut de personnes vulnérables et donc d'accéder aux droits qui en découlent.

Troisième partie de l'entretien d'asile : le trajet du demandeur, de son pays d'origine jusqu'en Grèce : « combien de pays avez-vous traversés, par quel(s) moyen(s), combien de temps cela vous a pris ? ». Puis il fallait alors mentionner le passage en Turquie, sous l'angle du tristement célèbre accord « UE-Turquie » signé en 2016. La personne requérante devait alors dire si elle avait été victime de mauvais traitements en Turquie par les autorités ou par les passeurs, ou bien victime de discrimination par la population locale. Il était également nécessaire d'expliquer si une demande de protection internationale avait été déposée en Turquie : si oui, quelles en ont été les conséquences (en grande majorité, les demandes ne sont pas traitées), et si non, pour quelles raisons (notamment car les bureaux du HCR en Turquie sont fermés). Enfin, les raisons pour lesquelles il n'était pas possible de retourner en Turquie.

1. EASO : Bureau européen d'appui en matière d'asile (European Asylum Support Office) - NDLR

Puis vient la dernière étape – et pas des moindres – celle où le demandeur d’asile doit expliquer les raisons pour lesquelles il a fui son pays d’origine. [...]

Il m’a fallu du temps – trois semaines d’observation – pour enfin me lancer dans mes premiers entretiens en solo. Honnêtement, j’étais très déstabilisée. C’était comme si tout reposait sur nous. Nous étions la seule structure ici à offrir une telle préparation aux entretiens d’asile pour les demandeurs d’asile. J’avais toujours cette peur de ne pas poser les bonnes questions, d’oublier des éléments essentiels, de

ne pas comprendre le parcours des personnes. Je n’avais que très peu d’expérience en la matière (des études de droit très théoriques, et deux mois de stage en droit d’asile en France), et j’étais projetée comme cela, avec une énorme responsabilité : celle d’informer et de préparer au mieux des individus qui avaient laissé leur vie derrière eux et qui, pour la plupart, ne connaissaient rien à la procédure d’asile européenne. » [...]

Retrouvez le témoignage complet de Camille sur son expérience en 2019 sur notre site : www.casas.fr

« L’enfer a brûlé »

Voici la première réaction après que le camp de Moria – le plus grand camp de réfugiés d’Europe – a pris feu dans la nuit du 8 au 9 septembre 2020, après plusieurs (trop) années d’existence. Par miracle, tout le monde a survécu.

Cependant, les presque 13 000 « résidents » de Moria se sont retrouvés complètement démunis. Les autorités grecques et les groupes d’extrême droite de l’île se sont très vite organisés pour empêcher que ces milliers d’êtres humains ne cherchent refuge dans la capitale, Mytilène (située à quelques kilomètres de Moria), bloquant les routes d’accès à la ville. Résultat : pendant près d’une semaine, les demandeurs d’asile qui vivaient dans le camp ont été forcés de vivre dans la rue – non loin des cendres de ce qui était leur lieu de vie depuis

des années – sans eau, nourriture, douche, ni abri pour se protéger du soleil. La brutalité des forces de l’ordre dépêchées sur place ne s’est pas fait attendre et des scènes de violence envers les demandeurs d’asile ont été filmées à maintes reprises.

Les autorités grecques ont très vite fait comprendre que leur priorité n’était pas d’héberger ces milliers d’individus dans des conditions humaines mais bien de reconstruire un nouveau camp. Et c’est chose faite ! Le gouvernement grec a loué un emplacement se trouvant être un ancien camp militaire (des recherches de restes d’engins explosifs étaient encore menées malgré les premières arrivées de demandeurs d’asile), à quelques pas de l’ancien Moria, à côté de Karatepe. Prétendant qu’il s’agissait

là d'une solution temporaire, la durée de location du terrain s'étend toutefois jusqu'à 2025 pour le moment...

Progressivement, les demandeurs d'asile ont été pris en otage : les autorités, et notamment le Ministre de l'Asile et des Migrations, ont fait usage de menaces pour les forcer à se rendre dans ce nouveau camp, très vite renommé « Moria 2.0 ». Le deal était le suivant : « soit vous vous enregistrez dans le nouveau camp, soit nous clôturons votre procédure de demande d'asile. » Droits de l'Homme vous disiez ?

La quasi-totalité des anciens résidents de Moria se sont donc entassés dans le nouveau camp. Tout cela sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés. Mais dans le fond, rien n'a changé et le gouvernement n'a pas appris de ses erreurs (ou ne le veut-il tout simplement pas ?) : une file d'attente interminable pour obtenir un seul repas par jour et de qualité plus que contestable, un nombre insuffisant de places dans les tentes du HCR collées l'une à l'autre, et toujours aucune visibilité sur l'avenir.

Nouveauté également : les autorités grecques, qui cherchaient depuis très longtemps à le faire avec l'ancien camp de Moria, ont décidé de restreindre la liberté d'aller et venir dans le nouveau camp. Autrement dit, ses résidents ne devaient plus être autorisés à sortir du camp, empêchés ainsi d'avoir accès à une aide juridique, aux magasins d'alimentation, aux distributeurs de billets, etc. Aux dernières nouvelles, il

semblerait que les résidents peuvent finalement sortir entre 8 heures du matin et 20 heures le soir, avec une autorisation.

Situé juste à côté de la mer, le nouveau camp a très vite montré ses limites : à l'arrivée des premières pluies, les tentes ont été inondées de toute part. Peut-être est-ce un signe de la Nature : personne ne veut d'un nouveau Moria. Le 31 octobre, un feu s'est également déjà déclaré dans ce nouveau camp de Karatepe, ne faisant heureusement aucun blessé. Mais les ONG sur place assurent déjà qu'il est certain que le camp brûlera encore.

Moria 2.0 n'est d'ailleurs pas le seul camp en Grèce qui appelle au secours : sur l'île de Samos, la situation est plus que critique. Le camp de réfugiés qui se trouve sur l'île a lui aussi pris feu dans la nuit du 1er au 2 novembre 2020.

Et pendant que des femmes, des hommes, des enfants s'entassent et commencent à vivre de nouveau dans une horreur sans nom, les autorités grecques décident également de fermer d'autres structures d'hébergement de demandeurs d'asile. C'est ce qu'il se passe depuis quelques jours pour « Pikpa », qui depuis des années offrait un espace de vie sain, digne et rassurant pour les demandeurs d'asile les plus vulnérables. Des opérations de police ont été menées, tôt le matin du 30 octobre pour évacuer Pikpa, interdisant tout accès aux ONG, interprètes, avocats, médecins, psychologues et journalistes.

Et l'Union européenne dans tout ça ? Comme à son habitude, elle fait la sourde oreille et prétend apporter un soutien qui se fait toujours attendre.

Quelques jours après que les flammes ont ravagé Moria, la Présidente de la Commission européenne annonçait qu'une réforme du système Dublin était plus que nécessaire. Cependant, les premières mesures envisagées pointent d'ores et déjà que l'essentiel pour la Commission n'est pas d'améliorer l'accueil des demandeurs d'asile mais bien de traiter au plus vite leur demande pour les renvoyer aussitôt dans leur pays. Si l'on s'en tient aux premières

annonces, l'entassement de milliers d'individus aux frontières de l'Europe sera maintenu et les garanties d'accès au droit d'asile réduites. Pourquoi faire mieux quand on peut faire plus inhumain ?

Dans un contexte où les autorités grecques, et aussi Frontex (agence européenne), sont accusées par plusieurs ONG de renvois illégaux en Turquie de migrants empêchés de demander l'asile, on peut s'interroger sur les réelles motivations de l'UE et sur l'avenir du droit d'asile.

Comille

Interrogée dans l'émission C à vous sur France 5, Christiane Taubira réagissait aux images montrant les milliers de demandeurs d'asile du camp de Moria à la rue :

« Lorsqu'on parle d'injustices, on parle de cela. Ces personnes sont à la fois des victimes et des combattantes. Ce sont des victimes des désordres du monde, et nous avons notre part dans les désordres du monde, dans le fait que l'on puisse spéculer sur les denrées alimentaires [...]. Donc lorsqu'on parle d'injustices et d'inégalités, ce sont des choses tangibles. On empêche des gens de manger. Lorsqu'on parle de corruption, ce sont des choses tangibles. On est complices de gens qui pillent des richesses ou qui permettent le pillage de richesses. Ce sont aussi des battants car ce sont des gens qui se lèvent, qui

mettent un pied devant l'autre [...]. »

Lorsqu'on l'interroge ensuite sur le fait de savoir si l'hospitalité peut fonder une politique, elle répond :

« Est-ce que le pillage fonde une politique ? Est-ce que la connivence et la corruption fondent une politique ? Est-ce qu'une économie qui dévaste la Terre, qui fait que les changements climatiques sont tels que des littoraux se réduisent, que des territoires entiers sont submergés, et que de toute façon les gens vont mettre un pied devant l'autre pour aller ailleurs, les gens ne vont pas se laisser noyer, ils vont mettre un pied devant l'autre. Ça fait une politique ça ? Mais l'hospitalité, oui, ça fait partie de la politique, ça fait partie du choix de se dire que nous partageons une planète et que nous ne pouvons pas nous exonérer de nos responsabilités. »

Télétravail,

témoignage d'Inès, étudiante en droit

Durant la deuxième partie de mon stage, les événements ont fait que je ne pouvais plus me rendre physiquement à Casas, l'association ayant d'ailleurs fermé ses portes à partir de la mise en place du confinement. C'est pourquoi j'ai été très vite contactée pour poursuivre mon stage en télétravail. La majorité des tâches ne pouvant être effectuées à distance, l'activité principale consistait à continuer de faire des compléments de recours par téléphone.

Cette activité, réalisée en télétravail, m'a confrontée à quelques difficultés.

Premièrement, je n'avais encore jamais effectué de dossier en solo, et le premier dossier que j'ai dû traiter devait donc l'être à distance et par téléphone, ce qui ne représentait pas les meilleures conditions de travail. Ce premier dossier concernait un chilien et je devais effectuer moi-même la traduction. Toutefois, le dossier s'est déroulé correctement, j'ai su lui poser toutes les questions nécessaires à la rédaction du récit, et j'ai réussi à rédiger mon premier complément à l'aide d'un modèle. J'ai également

bénéficié d'une relecture et de l'assistance d'un bénévole plus expérimenté, afin de s'assurer de la qualité de mon travail.

Par la suite, j'ai traité deux dossiers avec des traducteurs pour lesquels les questions avaient déjà été rédigées. C'est ce que l'on appelle un dossier-questions : un dossier pour lequel il n'y a plus qu'à rédiger et organiser le contenu des réponses, sans avoir à choisir les questions qui seront posées, car celles-ci sont déjà listées à l'avance, et dans certains cas proposées par l'avocat du requérant.

Ici, le fonctionnement était assez particulier puisqu'il supposait un travail avec le traducteur. Les difficultés énoncées précédemment étaient accrues par le fait que les entretiens se passaient par téléphone. En fonction des conditions matérielles de chacun des demandeurs d'asile, les conditions de travail étaient plus ou moins complexes.

Quand par exemple un demandeur d'asile n'avait aucun accès à internet et qu'un traducteur était nécessaire, la situation devenait vraiment

complexe. Il n'était alors pas possible de faire un appel à trois, avec la traduction en direct. Il me fallait dans ces cas-là préparer à chaque fois les questions ou les points qui devaient être précisés, les lister par écrit, les envoyer à la traductrice. Celle-ci devait ensuite appeler le demandeur d'asile pour lui poser les questions, en noter les réponses, puis me rappeler ensuite pour les retranscrire. Quand suite à ces réponses me venaient d'autres questions – c'était souvent le cas – il fallait recommencer de la même façon. À toutes ces interventions il fallait par ailleurs ajouter des délais, en fonction des disponibilités de chacun.

Une dernière difficulté réside dans l'aspect émotionnel de ce travail. En effet, faire un complément de recours nécessite de la part de la personne en face ce de soi de raconter des événements très personnels, parfois très difficiles, voire même évoquer des traumatismes. Il est indéniable que raconter ce type d'expérience est encore plus difficile par téléphone. D'une part, je ne peux qu'imaginer la difficulté, pour le demandeur d'asile, de se livrer dans de telles conditions. D'autre part, il peut être difficile d'être à l'écoute de la personne à l'autre bout du fil. En effet, quand la personne se trouve en face de vous, il n'est

pas difficile de voir si elle tombe sous le coup de l'émotion, si elle se met à pleurer, ou éprouve des difficultés pour s'exprimer. A distance par contre, il n'est pas possible de s'adapter en faisant une pause, ou en proposant un verre d'eau. Tout cela est quasiment impossible lorsque l'entretien se fait par téléphone et que l'on ne peut voir la personne qui s'adresse à nous.

Néanmoins, et malgré toutes ces difficultés, j'ai réussi - parfois avec l'aide des traducteurs, parfois seule - à procéder de cette façon. Le contexte nécessitait, quoi qu'il en soit, que l'on s'adapte. Il fallait avancer sur les dossiers, et fonctionner de cette manière était l'unique solution. D'ailleurs, me permettre de « télétravailler » a été une aubaine pour moi, car cela m'a permis de continuer mon stage. Si je n'avais pas eu la chance d'effectuer mes deux premières semaines à Casas en présentiel, je n'aurais pas été formée, et je n'aurais pas été capable d'effectuer mon stage en télétravail. Je m'estime donc heureuse des conditions dans lesquelles mon stage s'est déroulé, et de la confiance que Casas m'a apportée pour ce travail à distance.

Inès

Proximité à distance ...

« Restées en contact pendant le confinement, les participantes du groupe m'ont demandé avec détermination de reprendre les cours de français. La seule solution pour nous était skype. Quelle expérience étrange ! Les rendez-vous virtuels, les voix et les sons transformés par la machine, les visages découpés dans de petits rectangles !

Mais la bonne volonté de chacune a permis de dépasser les obstacles et de réels apprentissages ont pu se faire jusqu'à ce que l'avancée de l'été et de la chaleur ainsi que l'arrivée des vacances aient raison de notre assiduité.

Enfin, je garde surtout le souvenir chaleureux du plaisir de chacune de se revoir, des sourires et rires partagés. »

Brigitte A.

« Comme j'ai déjà travaillé à distance avec des élèves qui ne pouvaient venir en classe pour des raisons de longue maladie et de système immunitaire affaibli, j'ai réutilisé ces méthodes en sortie de confinement, constatant qu'il était difficile de se retrouver physiquement. Ce qui n'a pas empêché que nous retrouvions en très petit groupe sur la terrasse

d'un café , ou lors du pique-nique en juillet.

J'ai pu travailler efficacement avec trois élèves, mais de temps en temps il y en avait cinq. Difficile à gérer au téléphone...

N. et T. sont mariés, et travaillaient ensemble sur le même téléphone. Leur vocabulaire s'enrichit, mais une grammaire plus qu'approximative. F. vit avec sa fille qui est maintenant en fac de biologie. Elle a des facilités à l'écrit, mais perturbées par une énergie débordante et elle écrit toujours trop vite. À l'oral, c'est difficile car sa pensée va trop vite et devient rapidement incompréhensible. J'essaie de la faire respirer dans ses phrases. T. n'a assisté que par écrit, mais ne participait pas à l'oral. Même chose pour C., qui pourtant parle assez bien le français, mais qui est fâchée avec l'écriture et la grammaire.

Pour ma part, j'utilise un smartphone, avec l'application whatsapp, sur laquelle je communique par vidéo. C'est possible jusqu'à quatre. Cela permet qu'on se voie, du moins en début de séance. Petites nouvelles de chacun, on parle du temps, Puis on travaille plus à l'écrit. J'utilise simultanément l'application whatsapp sur mon ordinateur, qui n'autorise pas la vidéo, mais me permet d'envoyer des messages, images sur

whatsapp. C'est plus simple qu'avec le téléphone... Certaines réponses sont orales, mais je demande aux élèves de les écrire. C'est un peu long, parce que leur téléphone n'est pas adapté... Et n'a pas toujours le clavier français. Donc les "é", "à", "ç", et autres sont inexistantes. Je fais pas mal de fautes de frappe aussi...

J'ai pu faire pas loin d'une trentaine de séances d'une heure. (...) Même si ce n'est pas idéal, une chose est sûre : les élèves ont su travailler avec ça et ont pas mal progressé. Mais on se réjouit de se revoir la semaine prochaine. Même avec masques, gel et autres barrières. »

Patrick

Patrick a rédigé ce témoignage, accompagné de captures d'écran très parlantes, afin de présenter le travail réalisé par les formateurs de français lors de notre Assemblée Générale, le 2 octobre dernier ; celle-ci a malheureusement dû se dérouler en comité restreint du fait de la jauge à 30 participants maximum à respecter du fait des conditions sanitaires.

Petite pierre à l'édifice

J'ai travaillé pour un gouvernement sur les politiques migratoires européennes à Bruxelles avant ma rencontre avec Casas. En pause professionnelle, j'avais besoin de renouer avec mes valeurs et me mettre au service de l'humain. J'ai approché Casas afin d'utiliser mes compétences juridiques pour aider les demandeurs d'asile à préparer le recours de leur rejet par l'OFPRA.

L'engagement et le discours convaincants de Pascale ont été la porte d'entrée à une aventure formidable, au cours de laquelle j'ai retrouvé mes convictions et utilisé à bon escient mes connaissances de la Convention de Genève.

C'est ensuite ma rencontre avec Laurence, bénévole de longue date et fidèle à Casas, qui m'a convaincue de rester. Elle n'a pas fait que m'initier à mes nouvelles tâches. J'ai rencontré une personne formidable, une altruiste, sensible, raisonnée et empathique, qui partageait mes ressentis sur les dossiers tout en donnant une vision complémentaire de par nos expériences différentes. C'était à la fois rassurant et passionnant de pouvoir échanger nos impressions et vérifier nos compréhensions de dossiers parfois complexes. Nous avons alors décidé d'instruire tous nos dossiers en binôme, ce qui a été particulièrement motivant pour poursuivre notre travail pendant le confinement.

Cette expérience à Casas, courte mais très enrichissante, m'a redonné l'énergie de continuer de m'investir en faveur des droits des exilé.e.s. Je suis emplie d'admiration pour l'investissement constant et à toute épreuve de l'équipe de Casas en faveur du soutien des demandeurs d'asile dans leurs parcours du combattant. Forte de cette

expérience, je défends désormais leurs droits fondamentaux depuis la perspective du Conseil de l'Europe.

Un sujet aussi clivant et difficile apportera toujours des frustrations, mais j'ai la satisfaction de continuer d'apporter ma petite pierre à l'édifice.

Anne Kayser-Attuil

Découvrir CASAS

J'avais déjà rencontré des demandeurs d'asile dans la maison de ma grand-mère, en Lorraine. Je savais que ces gens résidaient à Strasbourg, où ils étaient logés parfois difficilement, et qu'ils espéraient pouvoir vivre en France. Depuis des années ma grand-mère donnait des cours de français aux réfugiés.

Je vais entrer en classe terminale du lycée français de Moscou et, pour appuyer mon projet d'étude, il m'est conseillé de participer à des stages pour montrer mes intérêts et ma motivation.

J'ai alors souhaité faire un stage à CASAS cet été, curieuse de découvrir cet organisme dont j'avais déjà des informations.

A mon arrivée j'ai été très chaleureusement accueillie par Bérénice, Isabella, Marine et Pauline... Des membres de l'organisme m'ont présenté les lieux et m'ont expliqué plus précisément le travail que CASAS effectuait en faveur des demandeurs d'asile.

J'ai passé mon stage, en grande partie, à côté des stagiaires, à la permanence d'accueil, qui recevait moins de monde, car tous les entretiens se faisaient sur rendez-vous suite aux consignes sanitaires strictes. J'y ai vu les différentes actions que pouvait mener CASAS, la plus importante était la constitution de dossiers de recours, mais aussi l'orientation des demandeurs d'asile pour obtenir une aide financière et une possibilité d'hébergement dans leur situation de détresse.

J'ai assisté aux entretiens des membres de CASAS avec les demandeurs d'asile où j'ai pu écouter les différents récits du passé de ces personnes, des récits souvent mouvementés et émouvants.

J'ai également eu l'occasion de servir d'interprète en russe, ma deuxième langue maternelle, et c'était pour moi une belle

occasion de contribuer à la mission de CASAS.

Mon stage a malheureusement été de courte durée... Alors j'espère pouvoir revenir une prochaine fois.

Je tiens à remercier l'équipe et les quatre stagiaires de CASAS de m'avoir si bien prise en charge.

Marie BANZET

Cours Alpha : témoignage de Corinne

Comment es-tu arrivée à CASAS ?

Retraîtée depuis trois ans, j'étais chef de projet dans la communication. Quand trois ans avant ma retraite je me suis trouvée au chômage, j'ai voulu me rendre utile. Je me suis alors adressée à la PADA (Plateforme d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) où j'aidais à monter les dossiers de scolarisation pendant l'été. J'ai entendu parler de cours de français pour les demandeurs d'asile mais la PADA n'en proposait pas et ils m'ont orientée vers CASAS. Comme j'aimais beaucoup le contact avec les enfants, la directrice m'a proposé une présence sur les mercredis après-midi des familles. Mais je ne m'y suis pas sentie très utile,

de ce fait j'ai plutôt suivi une famille en particulier.

Et ensuite, qu'as-tu fait ?

Éliane, une enseignante de français (de profession enseignante en anglais) m'a accueillie dans son cours qui se passe à la paroisse du Bouclier, et elle m'a permis de renforcer ce cours avec les volontaires. Petit à petit je me suis lancée et ai eu mon premier cours qui concernait les personnes non alphabétisées, un cours très compliqué. Pour l'essentiel j'ai eu des personnes d'Afrique venant de petits villages de divers pays, et parlant un peu ou pas du tout le français. Elles progressaient bien à l'oral mais c'était beaucoup plus compliqué à la lecture et à l'écrit. Les problèmes rencontrés par les demandeurs d'asile

faisait que les présences étaient assez fluctuantes, mais j'avais un petit noyau de personnes très motivées : une jeune fille nigériane qui a de gros soucis personnels mais pleine d'envie d'apprendre, une personne de l'Angola très réservée et qui, ne parlant que le portugais, progresse lentement de ce fait, un jeune homme et une jeune femme de Guinée Conakry. Peu à peu ils sont quasiment devenus des amis et je les soutiens dans leurs démarches quotidiennes. La jeune femme guinéenne s'est retrouvée enceinte l'hiver dernier alors qu'elle n'avait même pas d'hébergement. Quand son bébé est né en juillet dernier, avec d'autres enseignantes, on a lui a fourni ce dont elle avait besoin pour lui : habits, lit, poussette etc. Récemment j'ai accueilli 2 nouveaux élèves, des jeunes hommes de Côte d'Ivoire qui parlent bien français mais ne savent ni lire ni écrire. Également un monsieur d'un certain âge, un Rom de Bosnie qui parle français mais mélangé à de l'italien.

Les amis qui connaissent mon engagement, me donnent régu-

lièrement des vêtements que j'emporte en cours pour que mes élèves choisissent ce dont ils ont besoin.

Et comment fais-tu avec le confinement ?

J'ai encore pu soutenir l'un ou l'autre matériellement, spécialement pour imprimer les autorisations de sortie. Pour garder le contact je leur ai déjà envoyé 2 petits messages par Whats'app pour leur dire que je pensais à eux et leur suggérer de réviser les cours que je leur ai distribués tout au long de l'année. J'espère qu'ils n'auront pas oublié ce qu'ils ont déjà acquis et que je les reverrai tous quand le confinement sera terminé. J'aurais aimé continuer les cours par visioconférence mais ils n'ont pas forcément tous les applications qui pourraient être utiles et bien qu'ils aient du temps, ils ont d'autres soucis en tête, en particulier celui de se nourrir, ce qui n'est pas du tout évident. C'est dommage car je pense que ces cours auraient pu leur changer les idées.

AVIS de recherche

Recherchons smartphones, même un peu anciens mais encore en état de marche, pour les donner à certains de nos élèves dont l'équipement est insuffisant, et ainsi les soutenir dans leur apprentissage du français à distance en ces temps de confinement...

Merci pour votre aide!

Tout a recommencé ...

La fin de l'été 2020 était spécialement attendue... Elle allait marquer le redémarrage, progressif et entouré de multiples précautions, mais redémarrage quand même, des activités suspendues ou réalisées à distance depuis des mois : cours de français individuels et collectifs, atelier beauté, atelier peinture, moments conviviaux avec les familles, sorties... Retrouvailles avec les équipes, longues réunions de concertation et d'organisation, tests de positionnement linguistique, formation des groupes pour les cours, accueil de nouveaux intervenants parmi les formateurs

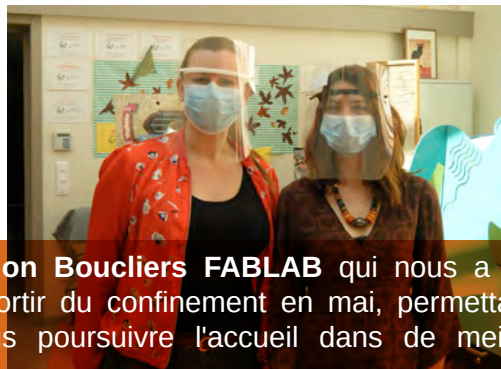
et animateurs... Tout était en place fin septembre/début octobre, tout a recommencé.

Tout a recommencé pour être à nouveau suspendu fin octobre. Frustrés, déçus

« Le soleil n'était pas au rendez-vous vendredi dernier pour notre sortie au parc de l'Orangerie à la veille des vacances d'automne, mais cela n'a pas empêché une dizaine d'apprenants à se joindre à Catherine, Pierre et moi pour cette rencontre conviviale. Au final, nous avons passé une excellente après-midi, pas trop longue à cause de la froidure mais très sympathique et riche en échanges. Arrivés seulement après 15 heures (nous avons attendu un moment les éventuels retardataires), nous avons fait 3 jeux de ballons. Après cela, deux personnes perdues dans le parc nous ont rejoints et nous avons pris le goûter, agrémenté d'un gâteau d'anniversaire apporté par une participante. Et ce fut un moment très cordial où chacun a osé raconter un peu de soi. »

Brigitte A.

pour les personnes que nous nous réjouissons d'accueillir dans ces activités, nous savons toutefois nous adapter désormais à ces brusques changements de curseur qui sont un nouveau défi pour notre légendaire esprit de débrouille. Comme vous l'avez compris, ces ateliers et rencontres suspendus sont donc... tous prêts à redémarrer !



Merci à l'association **Boucliers FABLAB** qui nous a offert des visières de protection au sortir du confinement en mai, permettant à notre équipe de redémarrer puis poursuivre l'accueil dans de meilleures conditions.

Visite hors les murs

au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg

L'art dada et surréaliste à CASAS

Non ce n'était pas un cours de français, mais un cours consacré à l'art moderne, dada et surréaliste, pendant le mois de juillet où le confinement avait perturbé l'enseignement dispensé aux demandeurs d'asile même pendant les vacances.

Jean-Baptiste, notre guide, ami de CASAS de longue date, se trouvait empêché d'exercer son activité au Musée d'Art Moderne ; il a donc proposé ses services à CASAS-même.

D'emblée il a fait entrer notre petit groupe dans l'univers insolite de l'art abstrait avec une réalisation de notre artiste local Jean Hans Arp : « Grande tête et Petit torse », un relief en bois peint, emblématique de son œuvre. Si les tableaux, les motifs de cet artiste

peuvent être familiers à certains d'entre nous, gageons que peu ont pu exercer leur talent et leur fantaisie en se mesurant aux étranges formes du monde de cet artiste strasbourgeois.

Et nous avons été inventifs à la suite de Hans Arp, à partir de petites formes abstraites découpées dans le bois et distribuées par Jean-Baptiste.

Puis sont venues reproductions et présentation de peintures de Kandinsky, avec « Trois éléments » et « Le salon de musique » reconstitué dans une salle du MAMCS. Mes élèves arméniens connaissaient déjà ce peintre pour avoir fréquenté les musées dans leur pays. Nous nous promettons d'aller voir cette reconstitution dans notre musée alsacien.

Pour honorer Kandinsky, notre guide nous a distribué triangles, carrés et

Non ce n'était pas un cours de français, mais un cours consacré à l'art moderne...



cercles de vives couleurs. A nous de les placer et coller sur un carton noir, de les redessiner en réduction ou amplification, selon notre choix de couleurs. Nous apprenons que Kandinsky fut le peintre et le théoricien de la couleur qui devait susciter l'émotion de l'homme sensible.

Narine a montré ses talents, elle pourra encadrer et afficher son imitation à la manière de Kandinsky, riche et originale.

Enfin Victor Brauner, avec « La Somnambule », nous a permis de passer à la gravure avec son célèbre tableau exposé au MAMC de Strasbourg grâce au legs de Mme Jacqueline Brauner en 1988. Nous n'avons guère eu le temps de développer la portée ésotérique et mystique de ce tableau auquel le peintre attribuait une dimension magique. Nous aurons simplement reproduit par gravure les lignes, les volumes de l'étrange créature du dessin

de l'artiste. Et ce n'était pas une petite affaire matérielle pour notre guide, de nous permettre ce travail de gravure. Mais quel beau résultat en noir et gris pour chacune de nous, particulièrement pour Satenik ! Pour moi, je ne montre pas sans fierté ma somnambule, aussi érotique qu'énigmatique.

Nous aurions voulu prolonger cette séquence pour apprécier la créature onirique que nous venions d'imprimer sur nos pages et qui enlaçait les attributs du rêve et de l'éveil propres à la somnambule et, ceux croisés, de l'homme et de l'animal. Nous aurions voulu déceler encore dans ce tableau les fantasmes de notre inconscient.

Après ces deux heures d'atelier, qui furent une belle incursion dans le monde et le lexique de l'art contemporain, nous sommes retrouvées à l'ancien « Café de la Poste » avec nos dessins et nos commentaires, heureuses de

Solidarité avec le CSP

Tous les ans et dans le cadre d'un atelier participatif avec des personnes accompagnées, le Centre Social Protestant prépare des bredele. Ceux-ci ont vocation à être vendus lors d'un week-end au Village du Partage, le bénéfice étant destiné à l'action sociale du CSP. Cette année cette manifestation est annulée, mais les bredele sont faits, ils sont beaux et délicieux.

Vous pouvez en acheter en direct ou les commander :

par tél. : **03 88 32 73 11** ou par mail : **pascale.legall.csp@semis.org**

puis passer les chercher à la Maison Protestante de la Solidarité, 2 rue Brûlée à Strasbourg.

Tarif : 6€ les 250g, 10€ les 400g, 6€ les 200g de lekerli.

ce temps passé avec Jean-Baptiste qui avait su nous procurer ce plaisir esthétique.

Mes élèves étaient là, résidentes de Strasbourg, citoyennes de cette ville où elles veulent vivre et s'intégrer. Il flottait un petit air de bonheur suscité

par l'art et la culture partagés autant que par la rencontre si conviviale. Pour ce moment heureux, précieux, trop rare dans le vécu des réfugiés, nous disons notre merci à Pascale et Jean-Baptiste.

Micheline, enseignante
de français à CASAS

Un goûter sur l'herbe



Profitant de l'assouplissement des restrictions sanitaires à partir du 10 juillet, les enseignants de français ont invité les élèves à goûter au parc de Pourtalès le 22 juillet 2020. Pierre, Patrick, Catherine et Brigitte ont pu être disponibles.

Cette sortie était bienvenue pour se retrouver entre deux pauses, celle du confinement et les congés d'été.

Une trentaine de personnes ont répondu à l'appel malgré le report d'une semaine pour cause de pluie.

C'est un groupe enjoué qui a entamé, sous la chaleur, le périple d'une heure entre Casas et le parc pour enfin s'installer tranquillement dans l'herbe.

La nappe du goûter, déjà bien fournie en fruits, gâteaux et bonbons, a été

agrémentée de spécialités de toutes sortes apportées par les participants et faisant le régal de tous.

Les enfants se sont ébattus sur le pré avec ballons, boules de pétanques, frisbees.

Très vite, la musique a entraîné la compagnie dans une farandole où pas de danse arméniens, syriens, kosovars se sont mêlés gaiement. Pendant ce temps, certains conversaient sous les arbres, d'autres partaient à la découverte du parc.

Une séance de photo - incontournable - a clos cet après-midi de retrouvailles heureuses.

Pour les organisateurs
Brigitte

Touchés par la confiance que nous a témoignée Ousmane Camara, que nous avons accompagné dans ses démarches et qui nous a soumis plusieurs de ses textes, nous lui avons proposé de publier un de ses poèmes dans Voix de Traverses.

La violence faite aux femmes

Femmes d'Afrique et du monde

Elles méritent qu'on les aime à chaque seconde,

Les frapper, je préfère qu'on succombe.

Ô toi, femme africaine, femme du monde

Nous devrions être un bouclier humain, pour les protéger face aux obstacles que de rester figé.

Les violences faites aux femmes doivent cesser

Le ton dur doit baisser

Ô toi, femme africaine, femme du monde

Pardonnez pour tous les maux que vous subissez jour et nuit

Pardonnez pour toutes les mauvaises choses qui vous arrivent dans vos foyers

A cause de l'amour que vous avez pour vos enfants.

Ô toi, femme africaine, femme du monde,

Les femmes sont sacrées,

Elles méritent plein de bonnes choses,

La femme n'est pas égale à un instrument de manipulation,

Ni à un objet de consommation à volonté,

La violence faite aux femmes doit cesser.

Les femmes méritent du respect, de l'amour et non la violence

Les femmes sont sacrées,

A bas les hommes qui pensent que les femmes sont des esclaves,

A bas les hommes qui manquent de respect aux femmes,

A bas les maris qui maltraitent leurs femmes,

A bas les maris qui ne donnent pas à leurs femmes l'amour qu'elles recherchent,

A bas les maris qui pensent que leurs femmes sont leurs biens

A bas les maris infidèles,

A bas les maris irresponsables,

A bas les papas violents envers nos mamans,

A bas les papas non sentimentaux,

A bas les papas qui battent nos mamans en notre présence,

A bas, A bas ...

L'homme est né d'une femme, il est éduqué par une femme,

Il grandit avec une femme,

Il tombe amoureux d'une femme,

Et il épouse une femme.

Alors pourquoi leur manquer de respect ?

Pourquoi tant de violence ?

Femmes, vous êtes l'espoir de la vie et l'équilibre du monde

Un grand respect à toutes les femmes d'Afrique et du monde

Vous êtes les meilleures

Ousmane Camara, 2020

CASAS a besoin de votre soutien pour continuer ses actions !

Adhérer à l'association, c'est renforcer **CASAS** auprès de nos interlocuteurs, partenaires et financeurs. Faire un don régulier c'est pérenniser les actions de **CASAS**.

Pour nous aider, différentes possibilités : par chèque adressé à CASAS, don en ligne à partir de notre site www.casas.fr, ou virement occasionnel ou régulier sur un de nos comptes :

à la Banque Postale :

IBAN : FR91 2004 1010 1501 6988 2P03 654

BIC PSSTFRPPSTR

au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8010 8400 0256 8264 542

BIC : CMCIFR2A

Merci de préciser si votre soutien inclut l'adhésion à CASAS (montant : 30 €, étudiants et demandeurs d'emploi : 10 €).

Les cotisations versées et les dons faits à CASAS sont en partie déductibles du montant de vos impôts. En 2020, le plafond pour les dons (cumul annuel) ouvrant droit à une réduction d'impôt au taux de 75% a été relevé à 1000 euros. Au-delà de cette somme, c'est une réduction de 66% du montant restant des dons qui s'applique. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

Un grand merci...

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- Conseil départemental du Bas-Rhin
- La ville de Strasbourg
- Eurométropole de Strasbourg
- Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
- les villes de Dambach la Ville, Bischeim, Wasselonne,
- Stützheim-Offenheim, Illkirch-Graffenstaden,
- Ostwald, Mundolsheim,
- Schiltigheim et Hoenheim
- Entraide et Solidarité Protestantes et de nombreuses paroisses,
- L'Action Chrétienne en Orient

CASAS

Maison protestante de la solidarité

2, rue Brulée 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 25 13 03 Fax : 03 88 24 05 83

casastrasbourg@wanadoo.fr
www.casas.fr

- Le centre social protestant
- CARITAS Secours Catholique
- Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
- Terre sans Frontière
- Fondation ACAT
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- Passeurs d'images
- Fellowship of the Least Coin
- Gustav Adolf Werk

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé uniquement destiné à vous tenir informé(e) de nos actions et à faire appel à votre générosité. Il n'est communiqué ni partagé.

Conformément au nouveau règlement de l'Union européenne, le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant, en écrivant au siège de l'association.